



Guéret, le 12 décembre 2018

Communiqué de presse

Elévation au niveau « Urgence attentat » du plan VIGIPIRATE

Suite aux dramatiques événements qui se sont déroulés le mardi 11 décembre à Strasbourg, le ministre de l'Intérieur a annoncé que le plan **Vigipirate** a été relevé au niveau « **Urgence Attentat** » sur l'ensemble du territoire national.

Compte tenu de ses circonstances et des risques de réplique, la priorité est de renforcer la sécurisation des lieux de rassemblement et des espaces de commerce marqués par une forte affluence lors des fêtes de fin d'année.

En Creuse, Madame la Préfète a réuni, dès ce matin, les responsables des services de sécurité (police et gendarmerie) afin de renforcer sans délai la surveillance des marchés de Noël, des centres commerciaux et des bâtiments publics.

Elle demande à l'ensemble des élus du département, aux services de l'État ainsi qu'aux responsables des centres commerciaux de prendre toutes les mesures utiles pour renforcer la sécurisation des sites sensibles et de grande fréquentation : marchés de Noël, centres commerciaux, rues commerçantes, cinémas, salles de spectacle, sites touristiques, les lieux de culte, etc...

Les mesures prises en Creuse, en application de la posture **vigipirate** « **urgence attentat** » ne visent bien évidemment pas à interdire les manifestations sur la voie publique mais simplement à s'assurer que les manifestations déclarées se produisent dans des conditions de sécurité optimale.

Madame la Préfète appelle également chacun à faire preuve de la plus grande vigilance afin de détecter tout comportement suspect. En étant attentif à son environnement quotidien, chacun peut remarquer et signaler des faits, objets ou comportements pouvant indiquer un possible passage à l'acte. Il convient d'appeler les forces de sécurité intérieure au 17, 112 ou 114 (pour les personnes ayant des difficultés à entendre et à parler).

